

BEA et subvention

Par **Mac2**, le **15/07/2009** à **17:47**

Bonjour tout le monde je bosse actuellement en vue de mes rattrapages en droit administratif et je me pose une question en rapport avec un cas pratique que l'on m'a donné pour m'entraîner. Or il y a un point sur lequel je ne trouve vraiment rien et je désespère un peu:

c'est le fait de savoir si une entreprise privée construisant un bien d'intérêt général par un le biais d'un bail emphytéotique administratif pourrait bénéficier des subventions dont auraient bénéficier la personne publique si elle l'avait fait elle-même ?

merci d'avance de votre aide sur ce point précis.

Par **Mac2**, le **16/07/2009** à **12:14**

allez s'il vous plait j'ai vraiment besoin de comprendre ce point de droit